



**HAL**  
open science

# Manuel de l'observateur embarqué à bord des palangriers pélagiques réunionnais

Pascal Bach, Philippe S. Sabarros

► **To cite this version:**

Pascal Bach, Philippe S. Sabarros. Manuel de l'observateur embarqué à bord des palangriers pélagiques réunionnais. 2022. hal-04175881

**HAL Id: hal-04175881**

**<https://hal.science/hal-04175881v1>**

Preprint submitted on 2 Aug 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

2022

## Manuel de l'observateur embarqué



à bord des palangiers pélagiques réunionnais

P. Bach, P.S. Sabarros

IRD – Ob7

*Ce document peut être cité sous la référence :*

*Bach P., Sabarros P.S., 2022 – Manuel de l'observateur embarqué à bord des palangriers pélagiques réunionnais. Observatoire des Écosystèmes Pélagiques Tropicaux Exploités (Ob7), IRD, Programme européen DCF « Data Collection Framework », 31 p.*

## Table des matières

<b>I. Introduction</b>	<b>4</b>
<b>II. La préparation de l'embarquement</b>	<b>5</b>
1. Rencontrer l'armement, le patrons et l'équipage	5
2. Préparer le matériel	5
<b>III. Configuration de l'engin de pêche</b>	<b>9</b>
1. Les différentes parties de la palangre	9
A. La ligne mère	9
B. Les bouées	10
C. Les avançons et les orins	10
D. Les hameçons et les bouées	11
E. Les appâts et leurres lumineux	12
<b>IV. L'embarquement</b>	<b>12</b>
1. L'installation à bord	12
2. Opération de filage et virage de la palangre	12
A. Le filage	12
B. Le virage	13
3. Collecte des informations	14
A. Les formulaires « observateur »	14
B. La collecte des données de taille	15
C. Les données sur l'espèce, l'état, le statut, l'ancrage de l'hameçon	18
4. Objectifs secondaires	19
A. Prélèvement d'échantillons biologiques	19
B. Observations diverses	21
C. Déploiements de marques électroniques	21
<b>V. Traitement des données au retour de la marée</b>	<b>21</b>
1. Archivage des données collectées	21
2. Archivage des fiches et autres informations	21
<b>VI. Conclusion</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>23</b>

## I. Introduction

La pêche palangrière pélagique à La Réunion est apparue au début des années 90. Le suivi de cette pêche a été initié dans le cadre du « Programme Palangre Réunionnais » mené par l'Ifremer (Poisson et Taquet, 2001).

Ce suivi a été permis grâce à la participation des patrons et armateurs à la déclaration des captures par marée sur des journaux de bord (logbooks). Ces données déclaratives constituent l'information de base collectée pour le suivi de l'activité de pêche (effort de pêche et captures commercialisées) servant à la gestion des stocks. Toutefois ces informations restent partielles, et ne permettent pas d'évaluer l'impact réel de la pêche palangrière sur l'ensemble de la communauté des grands pélagiques pêchés, qu'ils soient ciblés ou non ciblés.

Les nouvelles perspectives d'aménagement des pêcheries qui motivent le développement d'une pêche responsable ont favorisé le développement de programmes impliquant le déploiement d'observateurs embarqués qui permettent une collecte exhaustive d'informations sur les pratiques de pêche et les captures. Le programme « observateur » initié en 2007 s'inscrit maintenant dans le cadre du programme européen EU MAP « European Multi Annual Program » sous la dénomination DCF « Data Collection Framework » qui vise à améliorer les connaissances sur l'impact des grandes pêcheries océaniques sur les stocks de grands pélagiques ciblés ainsi que capturés accidentellement.

La Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) a pris en compte la nécessité d'améliorer l'information scientifique, en particulier pour fournir au Comité Scientifique des données pour améliorer la gestion des thons et autres prises accidentelles pêchés dans l'Océan Indien ; et rappelle les responsabilités des états-membres de s'assurer que leurs navires mènent leurs activités de pêche de façon responsable et en respect total des résolutions de la CTOI, incluant des mesures de gestion et de conservation. Ainsi en 2010, la CTOI a mis en place la Résolution 10/04 remplacée en 2011 par la Résolution 11/04 (Annexe 1).

C'est dans cet esprit que seront réalisés les embarquements d'observateurs à bord des palangriers réunionnais, dans le but notamment d'obtenir **des informations exhaustives et fiables** sur l'activité et les captures des palangriers afin de constituer une base de données de qualité. Les données que les observateurs sont amenés à collecter sont des informations de diverse nature mais dont l'exactitude doit être la qualité première. **Falsifier une information est beaucoup plus grave que de ne pas en donner.**

Les informations que vous collectez sont la propriété de l'IRD et des professionnels avec qui votre embarquement a été organisé. Elles sont **strictement confidentielles**. Vous ne devez pas en faire de copies, ni en faire état devant tout autre personne que le patron et l'armateur du palangrier sur lequel vous avez embarqué, et les personnes (responsables, contractants) chargées du programme en mer comme à terre.

## II. La préparation de l'embarquement

La préparation d'un embarquement doit se faire avec méthode, il appartient à l'observateur de réaliser les différentes démarches que nous présentons ci-dessous.

### 1. Rencontrer l'armement, le patrons et l'équipage

Après arrangements entre la structure responsable des embarquements et l'armateur, il conviendra pour l'observateur de joindre et de rencontrer non seulement l'armateur mais aussi faire connaissance avec le patron de pêche et l'équipage. Le bateau retenu pour cet embarquement disposera d'un DUP (Document Unique de Prévention) et il convient que l'observateur ait au préalable réalisé une formation de « Sécurité à bord des navires » (information à prendre auprès de l'École d'Apprentissage Maritime). La structure responsable des embarquements informera tous les ans, le maître d'ouvrage du programme « Observateur embarqué » (en l'occurrence l'Ob7 de l'IRD) qui comme stipulé dans la Résolution 11/04 informera la Commission des Thons de l'Océan Indien de la liste des observateurs agréés.

Bien que les armements et certains patrons soient informés des objectifs des embarquements et du cadre légal de ces derniers, Il reste crucial de bien expliquer le but de l'embarquement, et surtout de valoriser le travail du scientifique à bord, qui pourra par la suite servir les intérêts des pêcheurs. De plus, certaines opérations à bord nécessitent une certaine collaboration avec les matelots (pose de TDR, récupération d'échantillons biologiques ou déploiement de marques électroniques). Il est donc important d'expliquer l'implication qui sera demandée à l'équipage avant le départ, afin de ne pas les gêner dans leur travail.

Avant un embarquement, il est impératif de remplir une déclaration de transport de passager à faire signer par le patron de pêche et tamponner par les Affaires Maritimes (à voir avec la structure en charge des embarquements).

Ne pas oublier de prendre avec vous une pièce d'identité, de préférence votre passeport.

### 2. Préparer le matériel

Il est primordial de préparer son matériel avec minutie, le meilleur moyen est de faire une liste (**Annexe 1**) à imprimer avant chaque mission pour être sûr de ne rien oublier.

Le matériel électronique (enregistreur de profondeur de la ligne = TDR) doit avoir été préalablement configuré. Les TDR de marque NKE ([www.nke-corporate.fr](http://www.nke-corporate.fr)) sont normalement déjà préconfigurés en mode « départ+arrêt sur condition ». Ils se mettent automatiquement en marche dès que le capteur a atteint une profondeur de 3 ou 5 m (en fonction du modèle) et la fréquence d'enregistrement est en général programmée à 1 mesure par minute. Avant déploiement, Il est néanmoins nécessaire d'activer chaque TDR grâce au data pencil à partir du logiciel WinMemoll qui se trouve sur l'ordinateur confié à l'observateur pour les NKE SP2T (A), ou via l'interface html après connexion au TDR par Wifi pour les NKE WiSens (B).

## A. NKE SP2T

Brancher le data pencil à l'ordinateur et lancer WinMemoll puis placer le stylet sur la face inférieure du TDR et appuyer sur la touche « F10 » pour lire la configuration du TDR. Vous obtenez la configuration de votre module (TDR) qui s'affiche en bleu. Double cliquez dessus. Vous devez obtenir cette fenêtre :

Paramètres de configuration

**Généraux** Voies Affichage Etalonnage

Module  
Identificateur : 28142      Commentaire : SP2T 600m PI

Cycle de mesure  
Nombre de voies de mesure : 2  
Cadence de mesure :  
une mesure toutes les 1 Minute  
Mode de mesure :  
Départ et arrêt sur condition + reprise  
Nombre de mesure avant l'arrêt : 0  
Mode de stockage : normal (arrêt si fin mémoire)

Cadence de réveil  
Un réveil toutes les 1 Minute

Condition de mesure  
Mesure si canal 1  
> à 5 m

Cycle d'attente  
Nb de réveil avant le début des mesures : 0

OK Annuler

Une fois la configuration vérifiée, valider « OK » et cliquez sur F4 pour pouvoir mettre en marche le module.

Gestion de l'état ...

Etat de fonctionnement  
Arrêt

Mémoire  
Mémoire module utilisée = 0,00 %

Annuler Rafraîchir Marche Arrêt

Cliquer sur « marche », et après quelques instants cliquer sur « rafraichir », dans la fenêtre « état de fonctionnement » doit être inscrit « **Attente de déclenchement** ».

Réitérer l'opération pour l'ensemble des TDRs embarqués.

A noter que si « **Marche** » est affiché à la place de « **Attente de déclenchement** », cela signifie que le **TDR est soit mal configuré, soit non étalonné.**

Dans ce cas, le mieux est de consulter le manuel d'utilisation WinMemoll.

**NB : Toutes les notices d'utilisation des logiciels ainsi que des différentes sondes sont disponibles, en prendre connaissance auprès de l'équipe IRD ou de la structure titulaire du marché en charge des embarquements des observateurs scientifiques.**

## B. NKE WiSens

Clipser l'aimant sur le TDR WiSens au niveau du pictogramme Wi-Fi, ceci activera le modem Wi-Fi de l'appareil qui sera découvrable parmi les réseaux Wi-Fi. Chercher le réseau Wi-Fi correspondant au TDR en question et se connecter à ce dernier (aucun mot de passe requis). NB : le Wi-Fi du TDR se déconnecte après 1 min 30 d'inactivité. Si tel est le cas et vous vous perdez la connexion, renouveler la procédure.

L'interface servant à configurer, activer et récupérer les données est accessible à l'adresse suivante via n'importe quel navigateur web : <https://192.168.56.1>. NB : vous n'avez pas besoin d'une connexion internet, cette procédure peut donc être réalisée à terre comme en mer.

Pour activer le TDR avant l'embarquement, se placer sur l'onglet « System Status » et mettre le TDR en « Start Mode » en cliquant sur le bouton en bas à droite de la page. Il déclenchera l'enregistrement des données une fois la profondeur de 3 m atteinte et l'enregistrement s'arrêtera lorsque la profondeur sera inférieure à 2,5 m.

The screenshot displays the WS-TD web interface. At the top, there is a navigation bar with the following tabs: SYSTEM STATUS (selected), CHANNELS CONFIGURATION, MEASUREMENT FILES, SYSTEM SETTINGS, and REAL-TIME MEASUREMENT. The main content area is divided into two sections: 'SYSTEM STATUS' and 'Acquisition settings'.

**SYSTEM STATUS**

Informations	
Product name	Wisens TD 1000m
Product type	Data Logger
Serial number	5625
Firmware version	1.1.17
Memory capacity	16 MB
Battery type	LSH14 light (3.6 Ah)

Usage	
Memory usage	7%
Remaining power	96%

**Acquisition settings**

Deployment comment: NKE\_WiSens\_TD1000\_5625

Measurement period: 1 min

Start mode: Condition

If Depth > 3,0000 dbar

Monitoring period: 1 min

Stop mode: Condition

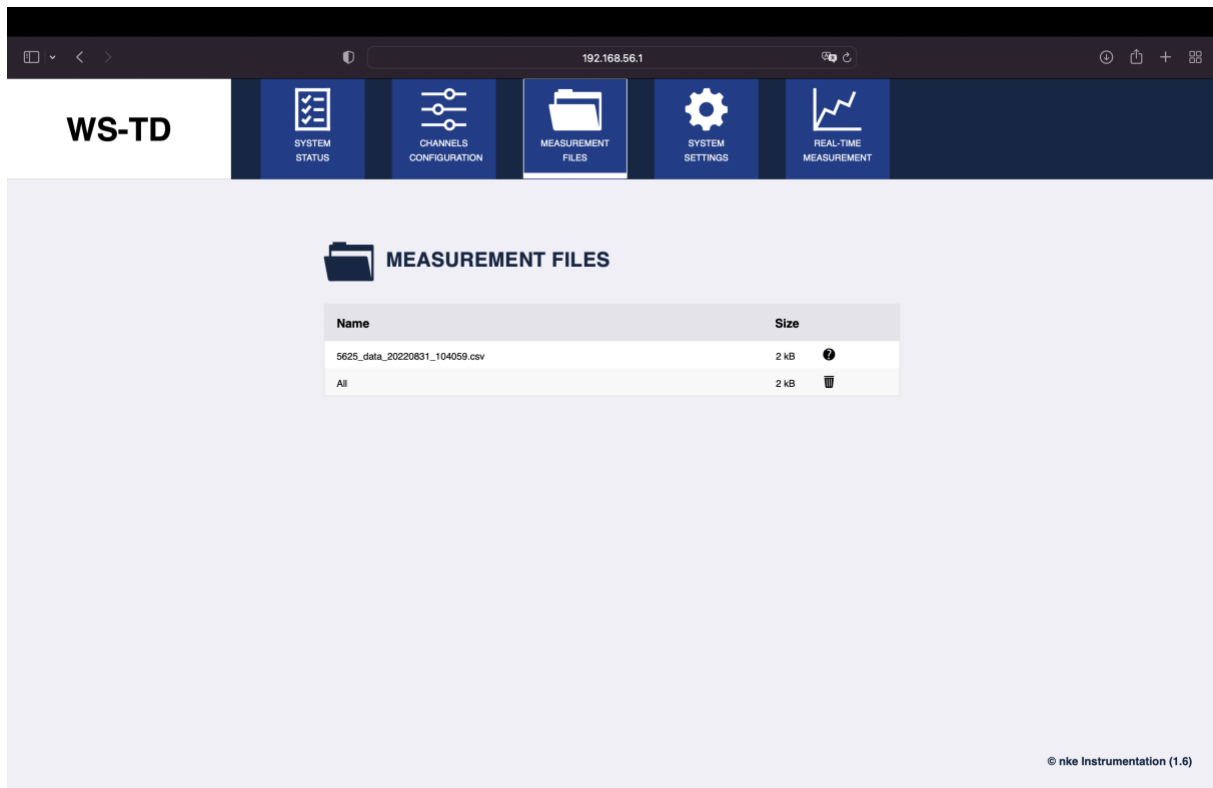
If Depth < 2,5000 dbar

CONFIRM

STOP / START



Cette condition d'arrêt génère un fichier contenant les données qui sera accessible via l'interface html à l'adresse mentionnée plus haut sur l'onglet « Measurement Files ». Ce fichier, au format CSV, est téléchargeable sur votre ordinateur d'un simple clic (sur le nom du fichier). Le nom du fichier contient le numéro du TDR ainsi que la date et l'heure de déclenchement de l'enregistrement.



A la fin de marée, il faudra bien penser à remettre le TDR en « Stop Mode ».

### III. Configuration de l'engin de pêche

#### 1. Les différentes parties de la palangre

La configuration de la palangre est fonction de la stratégie de pêche adoptée. Les unités de pêche peuvent ainsi accorder la configuration de leur palangre suivant les conditions océanographiques de la zone, la luminosité de la lune, l'espèce ciblée, etc.

##### A. La ligne mère

La palangre pélagique horizontale monofilament est composée d'éléments appelés « paniers » ou « baskets ». Un basket représente la section de ligne-mère comprise entre deux bouées sur laquelle sont fixés des avançons, entre 5 et 25 suivant la stratégie de pêche, notamment la profondeur ciblée. Chaque avançon se termine par un hameçon. Pour le ciblage de l'espadon, les baskets qui comportent peu d'hameçons (4 à 8) sont rassemblés en sections délimitées en général par des grosses bouées, l'ensemble des sections formant la palangre (Figures 1 & 2). La ligne mère s'étend sur une distance qui varie de 20 à 50 milles nautiques, ce qui correspond en moyenne à la pose de 70 à 300 baskets soit généralement un effort de pêche de 400 à 1500 hameçons.

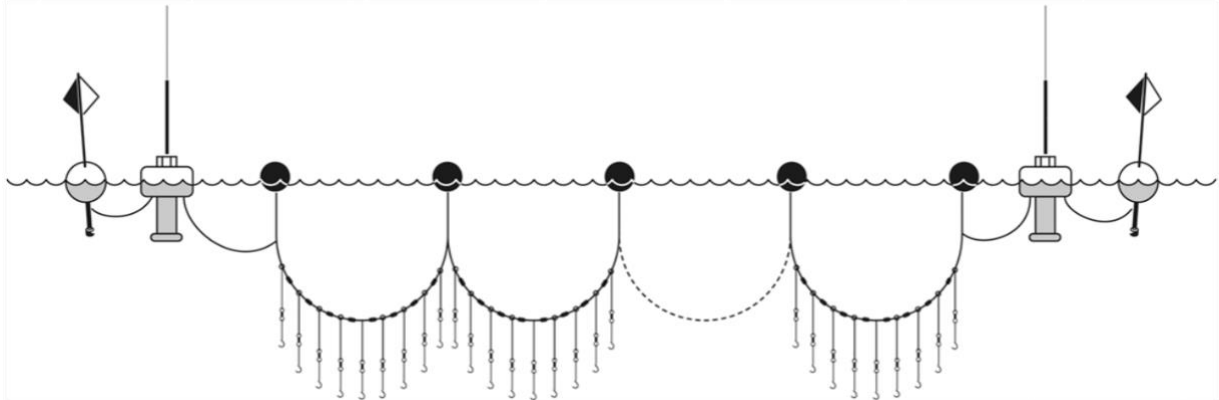


Figure 1 : Schéma d'une palangre utilisée pour le ciblage des thons

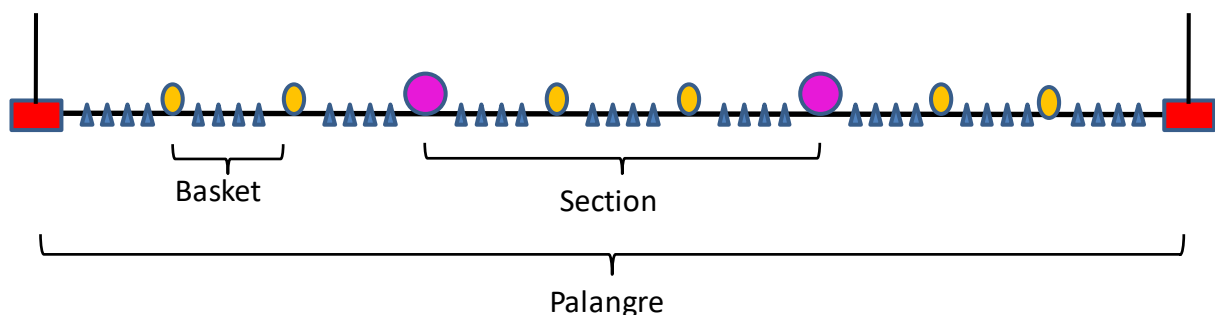


Figure 2 : Grément classique d'une palangre utilisée pour cibler l'espadon

## B. Les bouées

A intervalles réguliers sont placées des bouées, le nombre d'hameçons entre deux bouées représente le nombre d'hameçons par basket (HBF = hooks between floats). L'intervalle de temps entre la pose de deux hameçons permet de déterminer le temps de pose d'un basket. Certaines unités sont équipées d'une alarme (beeper) qui émet un son afin d'indiquer le moment où accrocher l'avançon ou la bouée sur la ligne mère. Les bouées sont reliées à la ligne mère par un orin en nylon monofilament ou multifilament tressé.

Plusieurs types de bouées sont utilisées sur une même ligne, les bouées en mousse compressées (ou bouchon), de forme cylindrique, ce sont les plus utilisées tout au long de la ligne pour les palangres en surface. Les bouées « Thai » (ou ballon) en plastique dur servent généralement à délimiter les sections sur ces palangres, **elles servent souvent d'excellents points de repère pour l'observateur**. Les bouées « Thai » sont aussi utilisées pour équiper les palangres ciblant le thon pour lesquelles le nombre d'hameçons par basket peut varier entre 15 et 25. Enfin les bouées émettrices ou Gonio dont le nombre varie entre 2 et 10 en fonction de la longueur de la ligne et du bateau, permettent de localiser la ligne (en différents points) au cours de sa dérive et sont notamment utiles pour retrouver la ligne lorsque celle-ci a été sectionnée.

Les lignes de bouée (ou orins) sont réparties à intervalles réguliers le long de la palangre lui donnant la forme d'une « guirlande » (Figure 1).

## C. Les avançons et les orins

L'avançon est une ligne secondaire le plus souvent en nylon monofilament accrochée à la ligne mère à l'aide d'une agrafe (encore appelée « snap », Figure 3). L'avançon se termine par un hameçon. Cette ligne de longueur variable (généralement entre 8 et 20 m) peut être montée de différentes façons. Certains avançons peuvent porter un plomb généralement situé au milieu et dont le poids est de 60 ou 80 grammes.

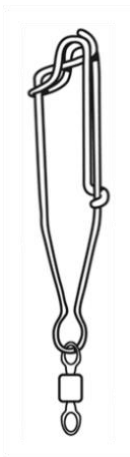


Figure 3 : Représentation d'un snap

#### D. Les hameçons et les bouées

Il existe trois principaux types d'hameçon utilisés pour la pêche à la palangre pélagique ciblant l'espadon ou les thons : l'hameçon droit ou « J hook », l'hameçon circulaire ou « circle hook » et l'hameçon à thon ou « tuna hook » (Figure 4). Certains palangriers n'utilisent qu'un seul type d'hameçon, d'autres une combinaison des trois.

Les informations concernant le type d'hameçon sont à renseigner sur le formulaire F-1 (Annexe 3) dans la rubrique « Hameçons » et concernent le pourcentage de chaque type d'hameçon, ainsi que la taille et l'offset de ces derniers. Ceci peut être estimé en échantillonnant les caisses de rangement des avançons et hameçons. La taille et l'angle d'ouverture des hameçons sont des éléments intéressants à signaler pour lesquels vous devrez certainement vous renseigner auprès du Patron de pêche ou de l'équipage.

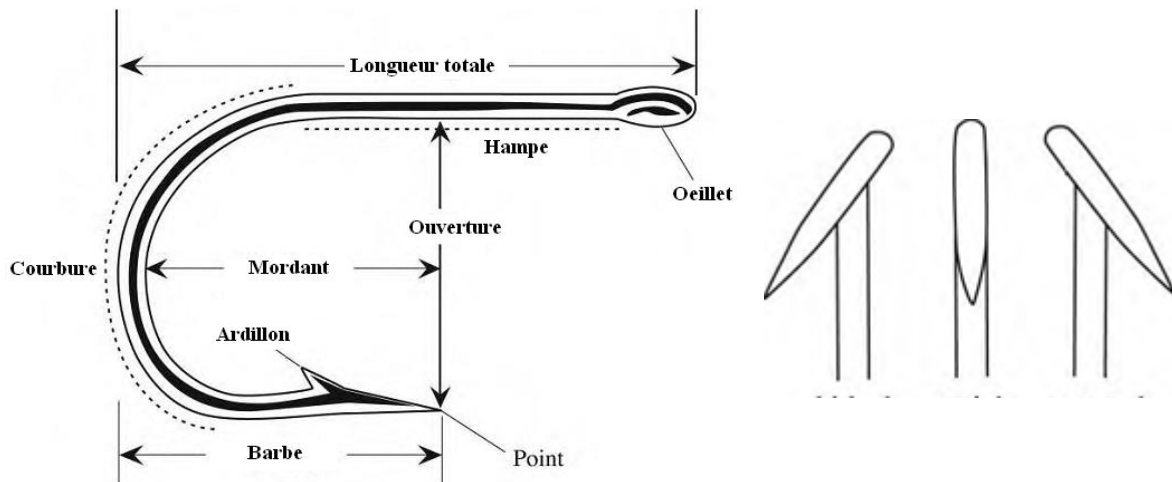


Figure 4 : En haut : Hameçon droit (à gauche), hameçon circulaire (au centre) et hameçon à thon (à droite). En bas : Schéma d'un hameçon (à gauche) (extrait du site de la société Mustad) et sur la figure de droite, schéma d'hameçons décentrés (à gauche et à droite) ou non (au milieu).

## E. Les appâts et leurres lumineux

En général, l'appât est présenté sous forme de plaques congelées. Le calmar (*Illex spp*) entier est préférentiellement utilisé pour cibler l'espadon et est utilisé par la quasi-totalité des palangriers réunionnais, néanmoins d'autres appâts comme le maquereau ou la sardine peuvent parfois être utilisés. Les informations sur le(s) type(s) d'appât utilisé(s), taille et proportion seront renseignés sur le formulaire F-1 (Annexe 3) dans la rubrique « Appâts ».

Sur l'avançon, un leurre lumineux ou cyalume (chimique ou électrique) peut être placé à un mètre au-dessus de l'hameçon. Ces leurres lumineux sont utilisés à raison d'environ un sur, deux à quatre hameçons. Le nombre de cyalumes par basket, leur position sur l'avançon, leur type (chimique ou électrique) et leur(s) couleur(s) seront renseignés sur le formulaire F-1 (Annexe 3) dans la rubrique « Cyalumes ».

## IV. L'embarquement

### 1. L'installation à bord

L'espace à bord étant plutôt exigu, il est important de ne pas s'étaler et de bien ranger ses affaires. Demander au Capitaine où se trouve l'endroit le plus propice pour entreposer le matériel utile sur le pont.

Pendant les longues heures de route qui suivent le départ, il est important de prendre ses marques, faire connaissance avec l'équipage et essayer d'entretenir de bonnes relations. Ne pas hésiter à décrire le travail d'observateur et à évoquer les objectifs de l'embarquement. Tout au long de la marée, le patron sera une source constante d'informations. Veuillez cependant à ne pas le déranger lorsqu'il est accaparé par des tâches importantes.

### 2. Opération de filage et virage de la palangre

Les opérations de pose (filage) et de relevage (virage) de la palangre sont les deux périodes qui composent la pêche à la palangre que l'observateur est tenu de suivre avec attention et de renseigner dans les fiches dédiées.

Les données sont collectées en temps réel, lorsque vous disposez d'une information, notez-la immédiatement soit sur les fiches dédiées, soit sur une tablette en notant l'heure de l'observation (qui peut être un évènement) et si nécessaire la position.

Consulter régulièrement ce manuel. Cela évitera des erreurs récurrentes dans les données collectées.

#### A. Le filage

Lorsque le palangrier est arrivé sur la zone de pêche, l'équipage se prépare au filage de la ligne. Pendant cette opération, diverses tâches sont à réaliser :

- Remplir les informations sur la stratégie de filage

Certaines informations peuvent être récupérées sans assistance du Patron de pêche comme les positions GPS ou le temps de filage entre 2 bouées. Pour le reste, collecter les informations à partir des observations et se renseigner auprès du Patron sur la stratégie adoptée pour le filage : nombre

d'hameçons par basket (encore appelé nombre d'hameçons entre bouées), vitesse du bateau, longueur des orins de bouées, longueur des avançons, profondeur ciblée, etc.

S'il n'y a pas de « beeper », le temps de pose d'un basket se calcule en réalisant une moyenne de temps entre deux bouées plusieurs fois au cours du filage pour obtenir une valeur fiable.

- Placer les enregistreurs sur la ligne mère.

Pour répartir de façon homogène les capteurs de profondeur (TDR) sur toute la ligne, il est important de se renseigner à l'avance sur le nombre d'hameçons qui vont être mis à l'eau ainsi que le nombre d'hameçons par basket afin de faire un rapide calcul du nombre de baskets et de sections. Vous pourrez ensuite placez les TDR à intervalles réguliers en milieu de basket, sur la ligne mère. Cette manipulation peut être réalisée avec l'aide du matelot chargé d'accrocher les hameçons sur la ligne.

Lors du filage, l'attention est primordiale. Pour compter le nombre de basket filés qui peut permettre d'estimer le nombre d'hameçons déployés. Il existe plusieurs astuces :

- Compter le nombre de bouées sur le pont (elles sont disposées par paquet, 1 paquet = 1 section) ;
- Se repérer grâce aux numéros de section (ne pas compter les baskets du début à la fin sans repères, c'est le meilleur moyen pour se perdre) ;
- Il est aussi possible de se repérer grâce à la couleur des orins de bouées, d'après le schéma réalisé par le patron.

A la fin du filage, relever le nombre exact d'hameçons et ainsi que de baskets filés afin de recalculer la place des enregistreurs déployés sur la ligne dans l'autre sens (sens du virage) car la ligne est très souvent virée dans le sens inverse de celui du filage (fiche LL2).

**Attention à la différence entre le nombre de bouées et le nombre de baskets.**

## **B. Le virage**

Cette phase du virage est celle durant laquelle se déroule la majeure partie du travail de collecte des données de l'observateur sur les captures (détermination des espèces, mensurations, position de la capture sur la ligne, l'ancrage de l'hameçon, état du poisson à la capture et son devenir, etc.). Il s'agit des activités prioritaires de l'observateur.

Il pourra aussi être amené à réaliser des tâches annexes en répondant par exemple à des demandes spécifiques dans le cadre d'un embarquement donné (collecte d'échantillons biologiques pour des études d'écologie trophique, de génétique, d'âge, etc.). Dans ce cas, le protocole détaillé de la collecte des échantillons et les modalités de leur conservation seront présentés et transmis à l'observateur avant l'embarquement. Néanmoins, cette collecte ne peut se faire au détriment des tâches prioritaires du travail de l'observateur telles que présentées dans ce manuel.

Lors du filage, le matelot préposé au décrochage des avançons décroche aussi les TDR de la ligne mère. Prévoir un sceau d'eau douce pour les rassembler, cela permet par la même occasion, de les rincer.

### 3. Collecte des informations

Le programme « observateur » des activités de la pêche à la palangre pélagique à La Réunion est financé par le projet Européen DCF (Data Collection Framework – Cadre de la collecte des données) qui fixe ses objectifs principaux. Ces objectifs sont liés avec les exigences de programme définies par les Organisations Régionales de Gestion de la Pêche en général, et dans ce cas plus précisément dans la Résolution 11/04 de la CTOI (Annexe 2). Les informations à collecter sont consignées dans les formulaires « observateur » qui sont présentés ci-dessous incluant quelques détails sur les protocoles de collecte.

#### A. Les formulaires « observateur »

- Formulaire F-1 : Informations sur l'opération de pêche (Annexe 3)

Ce formulaire, composé d'un recto et d'un verso, renseigne les informations sur l'opération de pêche et la stratégie de pêche adoptée par le palangrier : caractéristiques du filage et du virage, instrumentation embarquée, caractéristiques de l'engin de pêche incluant le nombre de sections, baskets et hameçons, les orins de bouée utilisés, la description des avançons, des hameçons et appâts.

**Mises à part les informations relatives au virage, toutes les autres informations peuvent être obtenues lors du filage.**

- Formulaire F-2 : Plan de filage et position des TDR (Annexe 4)

Ce formulaire est dédié au plan de filage et au déploiement des enregistreurs de pression et température (TDR) pour lesquels leur position sur la ligne sera renseignée sur le plan de filage. Sur ce formulaire, **chaque ligne correspond à une section et chaque case à un basket.**

Le plan de filage est à compléter pendant le filage.

- Formulaire F-3 : Captures (Annexe 5)

Ce formulaire correspond à l'observation des captures au virage. Seront notamment renseignés : la position de chaque capture sur la palangre (numéro de section et de basket **dans le sens du virage**), l'espèce, l'état de l'individu lors de sa mise à bord, son devenir, état au rejet si rejeté, les informations relatives à l'hameçon (position d'ancrage, type, taille), déprédation, mesure(s) effectuée(s) sur l'individu, sexe, référence(s) photo(s), et référence(s) échantillon(s). La codification à utiliser est précisée directement sur le formulaire.

Lorsqu'une capture est réalisée sur le basket où a été placé un TDR, mentionnez-le dans les commentaires. De plus, il est très intéressant, si cela est possible, de noter également dans les commentaires le numéro de l'hameçon (au sein du basket), ce qui permettra de déduire plus précisément la profondeur de capture.

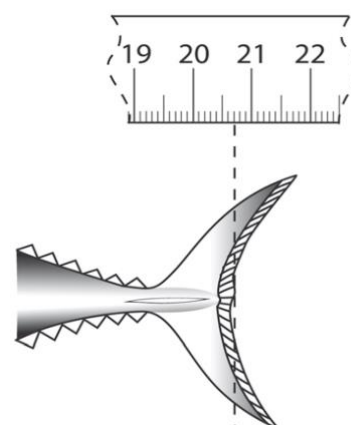
Pour l'identification des espèces, se référer au **guide d'identification des espèces capturées dans les pêcheries tropicales - version 2.1 (IRD-Ob7, 2022)** (format papier ou au format électronique) ainsi qu'aux **fiches d'identification de la CTOI** (format papier plastifié ou au format électronique).

## B. La collecte des données de taille

La taille est une variable biométrique essentielle pour décrire la structure démographique des populations de poissons. De nombreuses méthodes d'estimation de l'âge, d'estimation de la mortalité totale par analyse de la courbe de capture, analyse des cohortes à partir de la distribution de fréquence des tailles, etc., sont basées sur l'analyse des histogrammes de taille des captures.

Toutes les captures réalisées à la palangre doivent être mesurées dans la mesure du possible (espèces cibles et prises accessoires). Seuls les individus qui n'ont pas été capturés sur un hameçon (ex : les rémoras des requins) ou qui n'ont pas été remontés à bord ne seront pas mesurés. Néanmoins dans certains cas, l'arrivée rapide de plusieurs individus sur le pont peut conduire à des difficultés à collecter les tailles pour la totalité des individus. **Dans ce type de situation, la priorité sera mise sur la collecte des tailles des prises accessoires** (espèces autres que l'espèce cible : l'espadon en général ou les espèces à fort intérêt commercial : le thon jaune, le thon obèse et le germon). Certaines captures n'étant pas toujours mises à bord, il pourra être nécessaire de négocier avec le Capitaine leur mise sur le pont notamment dans le cas où des collectes d'échantillons biologiques sont prévues. Cela peut concerner certaines espèces de requins, mais aussi le poisson lancette (*Alepisaurus ferox*) ou la raie violette (*Pteroplatytrygon violacea*) pour lesquels il suffit au matelot de donner un coup sec sur la ligne pour les décrocher des hameçons.

Plusieurs types de mesures pour la taille peuvent être collectés sur un même individu selon que l'on considère diverses extrémités des mesures ou divers appareils de mesure. Les poissons peuvent être mesurés à l'aide d'un pied à coulisse, et les tailles collectées sont ainsi dites droites. Ils peuvent aussi être mesurés à l'aide d'un mètre ruban, et les tailles collectées sont ainsi dites courbes. **Il est donc très important de mentionner l'instrument qui a servi à faire les mesures et de bien noter les types de mesure en conséquence.** La résolution des données de taille est de 1 cm et lorsque l'on mesure on arrondira toujours au centimètre inférieur. La longueur du poisson illustré ci-dessus sera arrondie à 20 cm.



**Pour les thons** (Figure 5), les tailles suivantes pourront être collectées : longueur à la fourche (droite : FL ou courbe : CFL), longueur totale (droite : TL ou courbe : CTL), longueur prédorsale (droite : PDL) et longueur pectorale – anale (droite : PAL). **Vous mesurerez par défaut la FL**, vous mesurerez la PDL dans le cas où l'individu a été endommagé par déprédation par exemple.

**Pour les poissons à rostre** (espadon, marlins, voilier, Figure 6), les tailles suivantes pourront être collectées : longueur maxillaire inférieure à la fourche (droite : LJFL ou courbe : CLJFL), longueur totale de l'extrémité du rostre à l'extrémité de la caudale (droite : TL ou courbe : CTL), longueur œil (bordure postérieure de l'orbite) à la fourche (droite : EFL ou courbe : CEFL), longueur pectorale – anale (droite : PAL). **Vous mesurerez par défaut la LJFL.**

**Pour les autres espèces de poissons**, la longueur à la fourche (FL) sera la taille collectée par défaut sauf si la nageoire caudale ne présente pas de fourche (par exemple pour les Serranidés), et dans ce cas vous collecterez la longueur totale (TL). En cas de doute, le guide d'identification des espèces capturées dans les pêcheries tropicales - version 2.1 (IRD-Ob7, 2022) précise le type de mesure par défaut à collecter pour les différentes espèces.



**Pour les requins** (Figure 7), les tailles suivantes pourront être collectées : longueur à la fourche (droite : FL ou courbe : CFL), longueur totale (droite : TL ou courbe : CTL), et longueur interdorsale (IDL). **Vous mesurerez par défaut la FL.**

**Pour les raies** (Figure 8), les tailles suivantes pourront être collectées : largeur (amplitude) du disque (DW) et longueur disque (correspondant en fait à la longueur du corps = DL). **Vous mesurerez par défaut la DW.**

Lorsqu'une capture est déprédée ou endommagée, et que la mesure à la fourche n'est donc pas réalisable, vous prendrez généralement la longueur prédorsale (PDL = Predorsal length) pour les thonidés, et la longueur pectorale-anale (PAL) pour les autres poissons. **Le seul cas où il n'est pas possible de collecter une donnée de taille est lorsque seule la tête est remontée en cas de déprédation.**

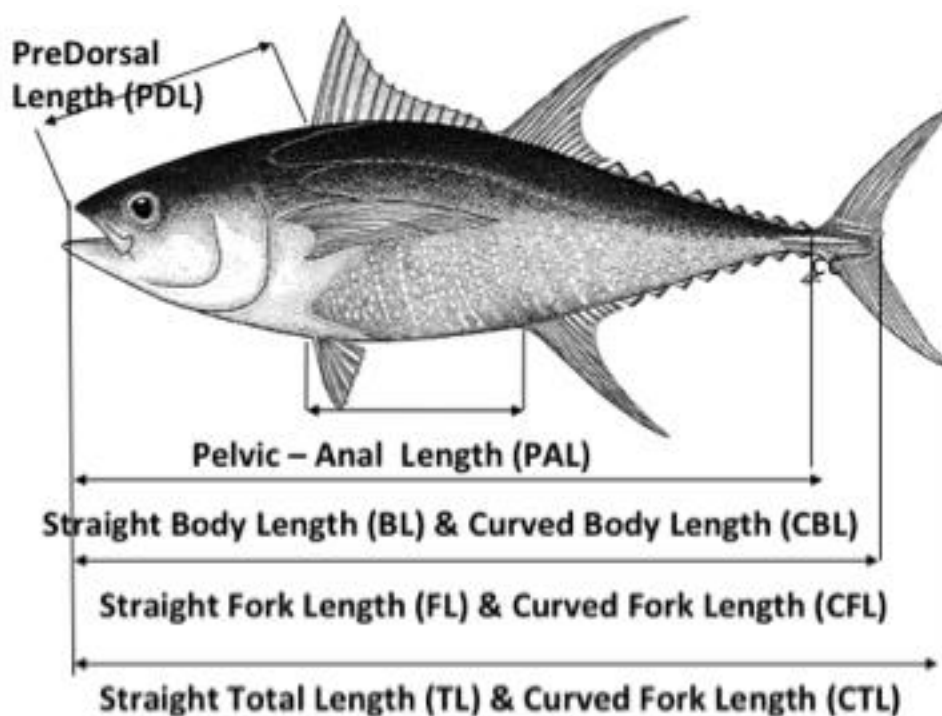


Figure 5 : Les différentes tailles collectées pour les thonidés

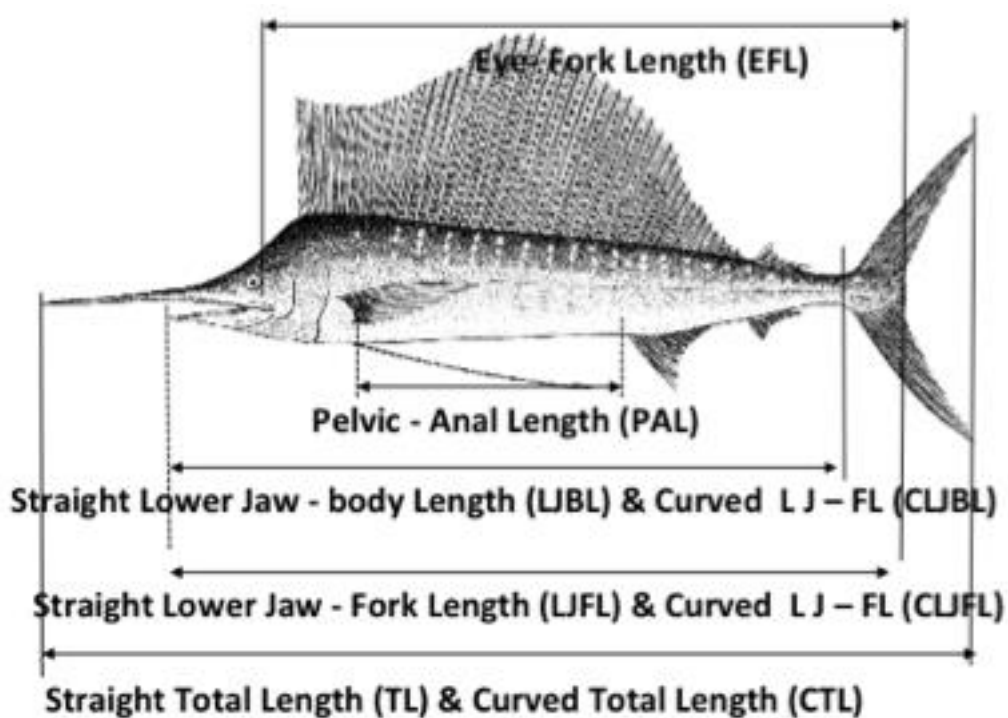


Figure 6 : Les différentes tailles collectées pour les poissons porte-épée

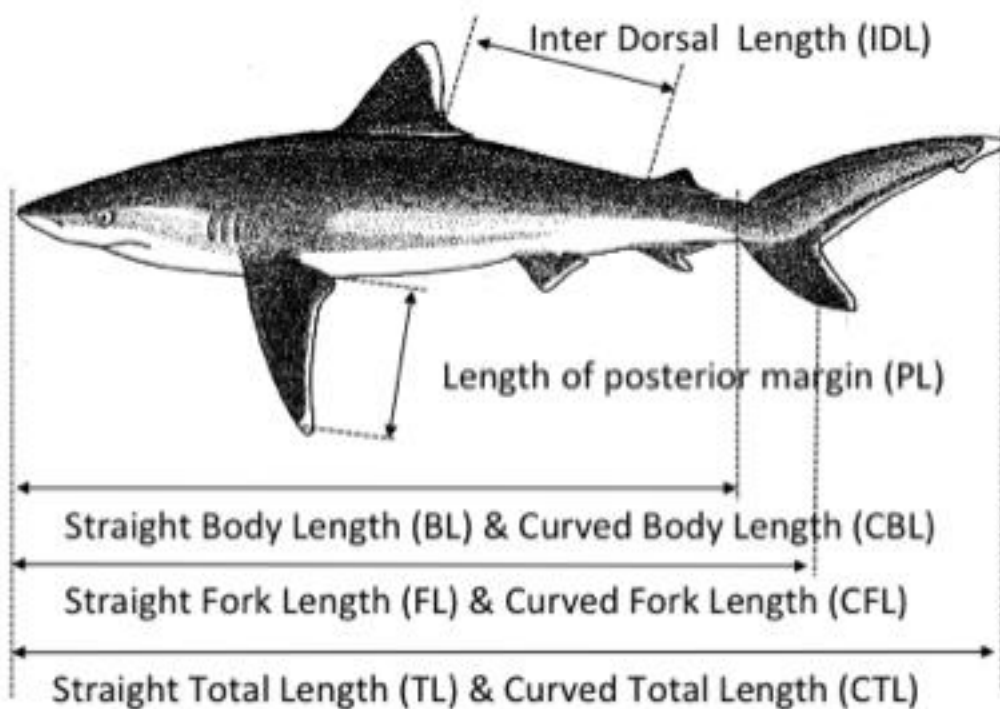


Figure 7 : Les différentes tailles collectées pour les requins

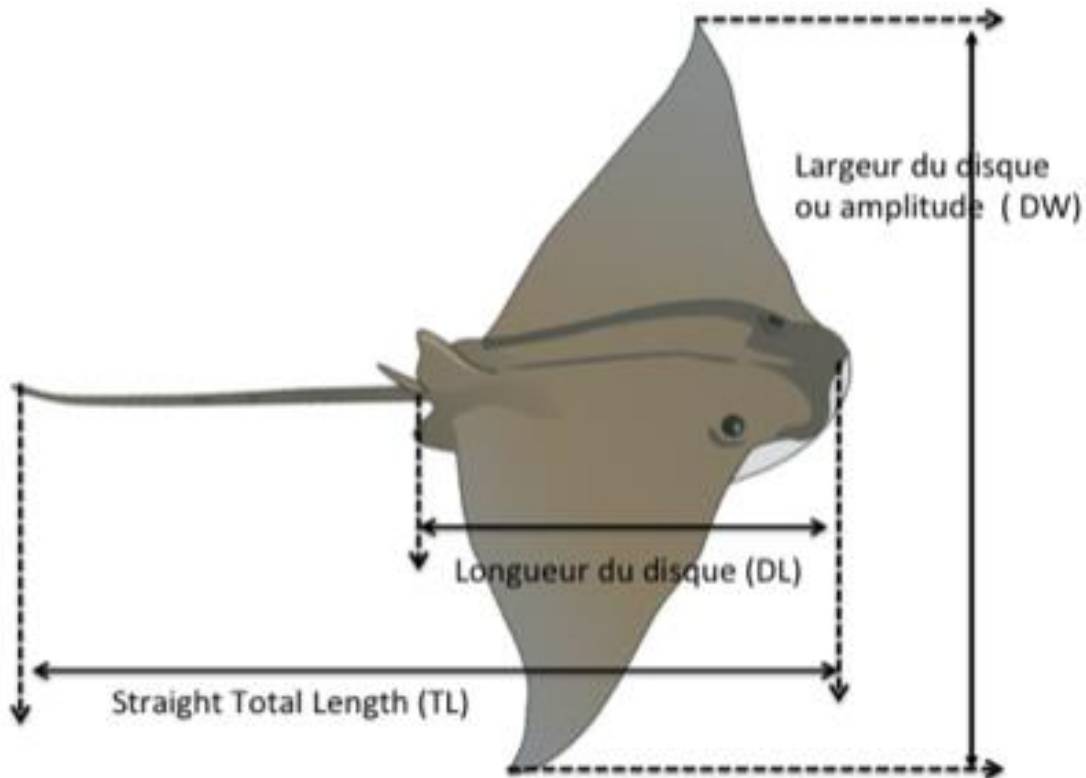


Figure 8 : Les différentes tailles collectées pour les raies

### C. Les données sur l'espèce, l'état, le statut, l'ancrage de l'hameçon

Dans un second temps, vous récolterez les informations sur, l'espèce (code FAO), l'état (mort, vivant blessé ou vivant) et le statut (commercialisé, non-commercialisé, échappé, rejeté ou rejeté déprédaturé).

Pour les estimations de la mortalité des espèces après rejet, il sera important si vous avez le temps de collecter l'information sur la **localisation d'ancrage de l'hameçon** pour tenter d'évaluer le dommage fait au poisson. Par exemple, un ancrage de l'hameçon à la mâchoire est moins traumatisant qu'un ancrage dans les branchies ou dans l'estomac, et ainsi la survie de l'animal après rejet est sûrement plus importante. Huit (8) localisations d'ancrage ont été identifiées en s'inspirant du travail de Ward et al. (2009). Certaines localisations seront difficiles à identifier, par exemple, l'estomac qui nécessite la plupart du temps que l'animal soit éviscéré. Si l'hameçon a été avalé mais qu'il n'est pas possible de repérer la localisation exacte de l'ancrage, la localisation retenue par défaut sera les fentes branchiales (FB).

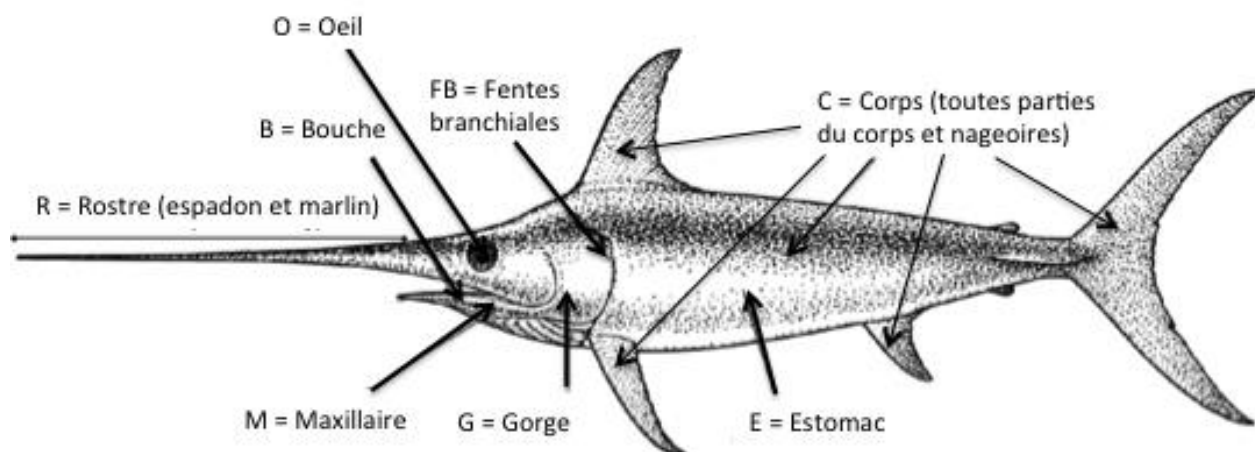


Figure 9 : Localisations d'ancrage de l'hameçon (modifié d'après Ward et al., 2009)

**Pour le type d'hameçon**, dans un premier temps, noter la forme (droit, thon ou circulaire), le décalage de la pointe par rapport à la hampe (pas de décalage, X° à droite, Y° à gauche) et noter la taille ou le modèle à partir du livret répertoriant les types d'hameçons les plus utilisés dans les pêcheries palangrières pélagiques.

**Pour la prédation**, il est important de le mentionner et si possible déterminer s'il s'agit d'un requin (coupure franche), de cétagés (coupures ou déchirures avec lambeaux de chair), de calmars (traces de bec) ou autres (découpe circulaire franche par un squalolet féroce), (Annexe 7). Si jamais un doute persiste, une ou plusieurs photos (ne pas hésiter à prendre plusieurs clichés) permettront de déterminer cette information ultérieurement.

**Sans la certitude d'une donnée, la case à informer restera blanche et une note explicative sera portée dans la case « commentaire ».** L'absence d'information est plus facile à analyser qu'une information erronée.

#### 4. Objectifs secondaires

En fonction du temps dont vous disposez à bord (inhérent à la pêche) et des besoins occasionnels, vous pourrez être amené à réaliser des travaux dans le cadre de divers projets initiés par des partenaires scientifiques.

##### A. Prélèvement d'échantillons biologiques

Les prélèvements biologiques n'entrent pas directement dans les objectifs du « programme observateur », ils sont collectés de façon occasionnelle dans le cadre de différents projets initiés par des collègues. Vous trouverez donc ici un rappel des méthodes de prélèvement.

Pour tout prélèvement, il est impératif de travailler avec du matériel de prélèvement propre, nettoyé à l'alcool, afin d'éviter toute contamination des échantillons.

Bien répertorier les échantillons, noter l'espèce (code FAO), la taille, la date, le sexe (si possible) et le numéro de l'échantillon sur un calque qui sera mis dans le sachet ou le tube avec le prélèvement. Noter aussi ces informations sur les fiches papiers afin de dédoubler l'information en cas d'erreur ou de perte.

- Échantillon génétique

Il suffit généralement de récolter un morceau de muscle. Regarder au niveau de la tête du poisson une fois coupée, il est possible de collecter un morceau de chair de 1 cm<sup>3</sup> à l'aide d'un scalpel. Ne pas hésiter à demander des compléments d'information avant le départ sur la quantité à prélever. Le stockage peut se faire, soit en plaçant l'échantillon directement au congélateur (cale à poisson), soit en introduisant de l'alcool dans le tube avant de le refermer. Cette dernière technique permet de garder les échantillons à température ambiante.

- Prélèvement de vertèbres (en général pour les élasmobranches)

S'il s'agit d'espèces commercialisées, demandez au boucher-caillier qui s'occupe de nettoyer les carcasses de vous prélever la première vertèbre visible, une fois la tête coupée. S'il s'agit d'une espèce non-commercialisée (par exemple les requins), alors cette tâche vous incombe. Une fois la vertèbre prélevée, nettoyez-la au maximum pour la débarrasser de la chair qui l'entoure, afin qu'elle ne pourrisse pas. Une fois bien nettoyées, les vertèbres peuvent être stockées à l'air libre mais dans un endroit sec et aéré.

- Échantillon pour analyses isotopiques, lipidiques

Prélevez un petit morceau de muscle et/ou de foie d'1 cm<sup>3</sup> environ dans un tube cryogénique avec de l'alcool. Stockez ensuite au congélateur.

- Prélèvement d'otolithes

C'est une manipulation très délicate à réaliser et qui de plus varie d'une espèce à une autre. Demander les documents présentant les protocoles de collecte avant l'embarquement et s'il est possible de réaliser un prélèvement test avant l'embarquement.

- Contenus stomacaux

Une fois l'estomac récupéré, le vider, le placer dans une passoire afin d'éliminer le liquide stomacal puis placer le tout dans un sac plastique, puis au congélateur. Le vidage de l'estomac et le rinçage doivent être réalisés méticuleusement afin de ne pas oublier ou perdre des éléments tels que becs de calmar, otolithes, petites vertèbres, etc.

- Prélèvement des parasites

Examiner l'individu à 4 endroits : au niveau des branchies, derrière l'opercule, dans les pores et canaux le long de la ligne latérale et enfin à la base des nageoires pectorales. Qualifiez ensuite l'infestation : H= importante (>200) ; M= modéré (≈100) ; léger (<100). A l'aide d'une pince récupérez délicatement les parasites et placez-les dans un tube rempli d'éthanol à 90%.

## B. Observations diverses

Noter dans les commentaires sur le virage si la ligne s'est emmêlée. Cela arrive lorsque le courant rassemble la ligne en « paquet » ou lorsque qu'une grosse capture (poisson lune, marlin, tortue luth, mammifère marin) fait couler plusieurs baskets.

Notez également si la ligne mère a été coupée. A chaque fois inscrire l'heure et la position au moment de la cassure ainsi qu'à la récupération. Ne pas oublier pas de mentionner s'il y a eu des pertes de matériel, et **être bien vigilant sur la numérotation des baskets virés pour que la correspondance avec les baskets filés puisse être faite.**

Pour l'ensemble des observations réalisées en mer, que ce soient des captures déprédées, des observations de cétacés ou d'oiseaux, la règle est de prendre **un maximum de photos** ainsi que la date, l'heure, les coordonnées GPS et le nombre d'individus.

## C. Déploiements de marques électroniques

Dans le cadre de certains projets, l'observateur pourra être amené à déployer des marques électroniques sur des poissons. Pour ces opérations, l'observateur recevra une formation dédiée.

## V. Traitement des données au retour de la marée

### 1. Archivage des données collectées

La première chose à faire en débarquant est d'entreposer au congélateur les échantillons qui le nécessitent. Dans un deuxième temps vérifiez ou finissez de remplir (si vous n'avez pas eu le temps en mer) les différents formulaires de sorte à ce qui soient bien lisibles pour tout le monde.

**Seules des informations déjà connues (nom du bateau, dates) ou notées sur un carnet de terrain pourront être utilisées pour compléter les formulaires. Les informations incertaines ne peuvent pas être conservées pour un archivage dans la base de données.**

Reste ensuite la saisie des données concernant les opérations de pêche incluant les enregistrements des profondeurs (données TDR), les données des captures et des interactions, dans l'application ObServe. Vous vous assurerez de toujours utiliser la dernière version de l'application ObServe ainsi que d'avoir effectué la mise à jour du référentiel avant l'embarquement.

**La mise en œuvre des TDRs, l'extraction des données TDRs enregistrées, la sauvegarde des données TDR, l'archivage de ces données dans ObServe, la saisie des données des opérations de pêche, des captures et des interactions dans ObServe, et la production d'un rapport de marée à partir des données saisies dans ObServe feront l'objet d'une formation qui sera dispensée par le prestataire (votre employeur).**

### 2. Archivage des fiches et autres informations

L'ensemble des fichiers utilisés pour le rapport ou produits pour éventuellement faciliter des tâches de saisie sont à classer. Ce classement doit être fait avec l'aide du prestataire de services. De même les photos faites lors de la marée sont à archiver dans un sous répertoire photos du même répertoire

marée. Certaines photos importantes peuvent avoir un nom de fichier qui permettra de les retrouver facilement. Ce nom de fichier peut être mentionné dans le rapport.

Toutes les formulaires remplis doivent être rangés par marée dans un dossier « fiches observateurs remplies ». Les formulaires doivent pouvoir être lus par d'autres personnes impliquées dans le projet (respect de la confidentialité des informations), il est donc important de ne pas utiliser d'abréviations personnelles. Sur la pochette de rangement, noter les dates de marée, le nom du bateau, votre nom, et la référence de la marée dans la base de données.

Si un carnet de terrain pour noter des informations et illustrations a été utilisé, il convient de scanner les pages correspondantes, les sauvegarder dans un sous dossier du dossier correspondant à l'embarquement : Mission\_nom observateur\_YYYYMM (année et mois), (ex : mission\_dupon\_0309).

## VI. Conclusion

Lors des embarquements, tous les jours y compris les jours de transit, des tâches multiples seront réalisées, de nombreuses et précieuses informations seront collectées. **Ne pas faire confiance à sa mémoire en mer, il faut de préférence tout noter sur un carnet de terrain.** Le tri de l'information pertinente à conserver sera fait au retour à terre.

Le travail d'observateur embarqué demande des qualités essentielles car il s'agit d'un travail éprouvant tant physiquement que psychologiquement. Un observateur doit en permanence savoir prendre sur soi et rester professionnel dans son comportement. Les professionnels ont suffisamment de mal à accepter ce travail d'observation qu'ils assimilent le plus souvent à tort à du contrôle, qu'il est primordial de ne pas discréditer ce métier, le seul capable de nous donner accès à une partie souvent invisible de la pêche, vue bien souvent qu'à travers les débarquements.

# **ANNEXES**



**ANNEXE 1 – Liste du matériel à embarquer pour une marée « observateur » sur un palangrier**

Matériel de pont	NÉCESSAIRE	Récapitulatif
Tablette PVC	1	
Mètre	1	
Pied à coulisse	1	
Caisse plastique	1	
Cirée + bottes	1	
Sceau	1	
Stylos/crayons/marqueurs		
Matériel informatique/électronique		
Appareil photo + chargeur	1	
Ordinateur + câbles	1	
TDR + data pencil		
Data logger + batterie + câble	1	
GPS	1	
Chargeur batterie		
Matériel prélèvement		
Trousse à dissection	1	
Lames scalpel	5	
Couteau	1	
Alcool à 90°	1	
Sac congélation 5L	30	
Sac poubelle 50L	30	
Flacons plastique	30	
Tubes cryogénique	30	
Essuie tout		
Documents papier		
Formulaires « observateur »	20/formulaires	
Clefs tailles-poids	1	
Manuel d'identification des espèces	1	
Manuel observateur	1	
Protocole de prélèvement	1	
Carnet de terrain	1	

## **ANNEXE 2 – Résolution 11/04 sur un programme régional d'observateurs embarqués dans le bassin Océan Indien**

La Commission des thons de l'océan Indien (CTOI),

PRENANT EN COMPTE la nécessité d'améliorer l'information scientifique, en particulier pour fournir au Comité scientifique des données pour améliorer la gestion des thons et des thonidés pêchés dans l'océan Indien ;

RAPPELANT les responsabilités des États du pavillon de s'assurer que leurs navires mènent leurs activités de pêche de façon responsable et en respect total des mesures de conservation et de gestion de la CTOI ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'agir pour améliorer l'efficacité de la CTOI à atteindre ses objectifs ;

CONSIDÉRANT les obligations des Parties Contractantes et Parties Coopérantes Non Contractantes (ci-après appelées « CPC ») de pleinement se conformer les mesures de conservation et de gestion de la CTOI ;

CONSCIENTE de la nécessité d'un effort soutenu de la part des CPC pour garantir le respect des mesures de conservation et de gestion de la CTOI et de la nécessité d'encourager les parties non contractantes (« NCP ») à respecter ces mêmes mesures ;

SOULIGNANT que l'adoption de cette mesure a pour but d'apporter une aide à l'application des mesures de conservation et de gestion et à la recherche scientifique sur les thons et les thonidés ;

CONSIDÉRANT les dispositions exposées dans la Résolution 10/04 sur un Programme Régional d'Observateurs, adoptée par la Commission ;

CONSIDÉRANT les délibérations de la 12e Session du Comité Scientifique de la CTOI qui s'est tenue à Victoria, Seychelles du 30 novembre au 4 décembre 2009 ;

ADOpte ce qui suit, conformément à l'alinéa 1 de l'article IX de l'Accord portant création de la CTOI.

### **Objectif**

1. L'objectif du Programme d'observateurs<sup>1</sup> de la CTOI sera de collecter des données de captures et autres données scientifiques sur les pêches vérifiées, sur les thons et les thonidés dans la zone de compétence de la CTOI.

### **Programme d'observateurs**

2. Afin d'améliorer la collecte de données scientifiques, au moins 5% des du nombre d'opérations/calées de chaque type d'engin par les flottes de chaque CPC, ayant lieu dans l'océan Indien, de 24 m de longueur hors-tout et plus ou de moins de 24 m s'ils pêchent hors de leur ZEE, devront être couverts par ce programme d'observateurs. Pour les navires de moins de 24 m, s'ils pêchent hors de leur ZEE, la couverture mentionnée ci-dessus devra être progressivement atteinte d'ici à janvier 2013.

3. Sur un senneur ayant à bord un observateur<sup>1</sup> comme indiqué dans le paragraphe 1, ledit observateur devra également suivre le débarquement pour identifier la composition des captures de thon obèse. Cette clause ne s'applique pas aux CPC qui ont déjà un système d'échantillonnage, avec une couverture au moins équivalente à celle définie au paragraphe 2.

---

<sup>1</sup> - Observateur : une personne qui recueille des informations à bord d'un navire de pêche. Les programmes d'observateurs peuvent servir à quantifier la composition spécifique des espèces cibles, les captures accessoires conservées, les produits dérivés, les rejets, à récupérer des marques etc.

4. Le nombre de débarquements des navires de pêche artisanaux sera également suivi par des échantillonneurs <sup>2</sup> sur le site de débarquement. Le niveau indicatif de couverture des navires de pêche artisanaux devrait progressivement augmenter jusqu'à 5% des activités totales des bateaux (c'est à dire du nombre total de marées ou du nombre total de bateaux en activités).

5. Les CPC :

a) auront la responsabilité au premier chef de recruter des observateurs qualifiés. Chaque CPC pourra choisir d'affecter des ressortissants ou non ressortissants de l'État du pavillon du navire sur lequel ils sont déployés ;

b) s'efforceront de faire en sorte que le niveau minimal de couverture soit atteint et que les navires observés représentent un échantillon représentatif des types d'engins utilisés dans la flotte ;

c) prendront toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les observateurs puissent remplir leur mission de façon satisfaisante et en toute sécurité ;

d) s'assureront que les observateurs changent de navire d'une affectation à l'autre. Les observateurs n'accompliront aucune autre tâche que celles mentionnées dans les paragraphes 10 et 11 ci-dessous ;

e) s'assureront que le navire sur lequel un observateur est placé lui fournira le gîte et le couvert convenables durant son affectation, si possible du même niveau que ceux des officiers. Le capitaine du navire s'assurera que toute la coopération due est accordée aux observateurs afin de leur permettre de remplir leurs fonctions en toute sécurité, y compris en leur donnant accès, sur demande, aux captures retenues et aux captures qui doivent être rejetées.

6. Le coût du programme d'observateurs (paragraphes 2 et 3) sera assumé par chaque CPC.

7. Le programme d'échantillonnage mentionné au paragraphe 4 sera financé sur les reliquats budgétaires de la Commission et sur des contributions volontaires, dans une première phase. La Commission examinera un financement alternatif pour ce programme.

8. Si la couverture mentionnée aux paragraphes 2 et 3 n'est pas respectée par une CPC, toute autre CPC pourra, avec l'autorisation de la CPC qui ne respecte pas la couverture, placer un observateur pour remplir les tâches exposées aux paragraphes 1, 2 et 3 jusqu'à ce que la première CPC ne fournisse un remplaçant ou que l'objectif de couverture ne soit atteint.

9. Les CPC fourniront annuellement au Secrétaire exécutif et au Comité scientifique un rapport sur les navires suivis et sur la couverture pour chaque type d'engin, conformément aux dispositions de cette résolution.

10. Les observateurs devront :

a) enregistrer et faire rapport sur les activités de pêche et vérifier la position du navire ;

b) observer et estimer les captures, dans la mesure du possible, en vue d'identifier la composition des prises et de surveiller les rejets, les prises accessoires et les fréquences de tailles ;

c) noter le type d'engin, la taille des mailles et les dispositifs attachés utilisés par le capitaine ;

d) recueillir des informations pour permettre de vérifier les entrées saisies dans les registres de pêche (composition spécifique et quantités, poids vif et transformé, et lieu de capture, si disponibles) ; et

---

<sup>2</sup> - Échantillonneur : une personne qui recueille des informations à terre durant le déchargement d'un navire de pêche. Les échantillonnages de terrain peuvent servir à quantifier les captures et les captures accessoires conservées, à récupérer des marques etc.

e) accomplir toute autre tâche à caractère scientifique (par exemple échantillonnages) comme demandé par le Comité scientifique de la CTOI.

11. L'observateur, dans les 30 jours suivant la fin de chaque marée, fera rapport à la CPC du navire. La CPC transmettra, sous au plus 150 jours, chaque rapport (pour lequel il est recommandé d'utiliser une grille de 1°x1°), dans la mesure où le flux de transmission des rapports de l'observateur placé à bord du palangrier est assuré, au Secrétaire exécutif, qui le mettra, sur demande, à la disposition du Comité scientifique. Dans le cas où le navire pêche dans la ZEE d'un État côtier, le rapport sera également transmis à cet État.

12. Les règles de confidentialités exposées dans la Résolution 98/02 politique et procédures de confidentialité des données statistiques pour les données à haute résolution s'appliqueront.

13. Les échantillonneurs devront suivre les captures sur le site de débarquement dans le but d'estimer les prises par tailles par type de bateau, engin et espèce, ou entreprendre des études scientifiques comme requis par le Comité Scientifique de la CTOI.

14. Les reliquats budgétaires de la CTOI pourront être utilisés pour aider à la mise en place de ce programme dans les États en développement, notamment pour la formation des observateurs et des échantillonneurs.

15. Les éléments du Programme d'observateurs, notamment ceux concernant sa couverture, seront examinés et révisés, si nécessaire, en 2012 et les années suivantes. En se basant sur l'expérience des autres ORGP-thons, le Comité scientifique élaborera un manuel pratique pour les observateurs, un modèle de rapport (incluant une série de données de base) et un programme de formation.

16. Cette résolution remplace la Résolution 10/04 sur un Programme Régional d'Observateurs.

MAREE :	OBSERVATEUR :	BATEAU :	N° SET :
---------	---------------	----------	----------

**CARACTERISTIQUES DU FILAGE ET DU VIRAGE**

**INFORMATION SUR LE FILAGE**

DATE DU FILAGE	HEURE LOCALE	LATITUDE (dd°mm.dd') S ou N	LONGITUDE (dd°mm.dd') E ou W	COMMENTAIRES SUR LE FILAGE
				(Météo, température de surface, courant, observation...)
Forme de la ligne (entourer) : <b>Droite</b> en L en U en <b>Zigzag</b> <b>Autre</b>				

VITESSE BATEAU (nds) :		VITESSE SHOOTER (nds) :	
		TEMPS ENTRE HAMECONS (s) :	
		PROFONDEUR MAXIMUM CIBLEE (m) :	

**INFORMATION SUR LE VIRAGE**

DATE DU VIRAGE	HEURE LOCALE	LATITUDE (dd°mm.dd') S ou N	LONGITUDE (dd°mm.dd') E ou W	COMMENTAIRES SUR LE VIRAGE
				(Météo, température de surface, courant, observation...)
Sens du virage identique à celui du filage (entourer) : <b>OUI</b> ou <b>NON</b>				

**INSTRUMENTATION EMBARQUEE (entourer si utilisé)**

TDR	HOOK TIMER	CTD		
-----	------------	-----	--	--

# ANNEXE 3 – Formulaire F-1 (verso) : Informations sur l'opération de pêche



DCF LL RUN **F-1 : Informations sur l'opération de pêche**



## CARACTERISTIQUES DE L'ENGIN DE PECHE

NOMBRE DE SECTIONS		NOMBRE DE BASKETS SANS HAMECONS		NOMBRE D'HAMECONS PAR BASKET	
NOMBRE DE BASKETS PAR SECTION		NOMBRE TOTAL DE BASKETS		NOMBRE TOTAL D'HAMECONS	

ORINS		
TYPES*	LONGUEURS (m)	PROPORTION (%)

AVANCONS				
TYPES*		LONGUEUR TOTALE (m)	LONGUEUR BAS DE LIGNE (m)	PROPORTION (%)
Partie supérieure	Bas de ligne			

LEST		
TYPE :	LEST (O/N)	POIDS (kg)
Emerillon		
Snap		

CYALUMES	
NOMBRE PAR BASKET	
POSITION	
TYPE (%)	Chimique
	Electrique
COULEUR(S)	

**TYPE DE LA LIGNE MERE\***

\*Types : NM - Nylon Monofilament ; 3STR - Cordage goudronné à trois torons ; GALV - Câble galvanisé ; MULT - Nylon Multifilament ; POLY – Polypropylène (cordage tressé) ; SEKY - Fil Sekiyama ; STEEL - Câble en acier

HAMECONS			
TYPE	TAILLE	OFFSET (°)	PROPORTION (%)
J			
Circle			
Teracima			
Tuna			

APPATS			
TYPE	ESPECE (mettre le <i>nom latin</i> )	TAILLE (cm)	PROPORTION (%)
Calmar			
Maquereau			

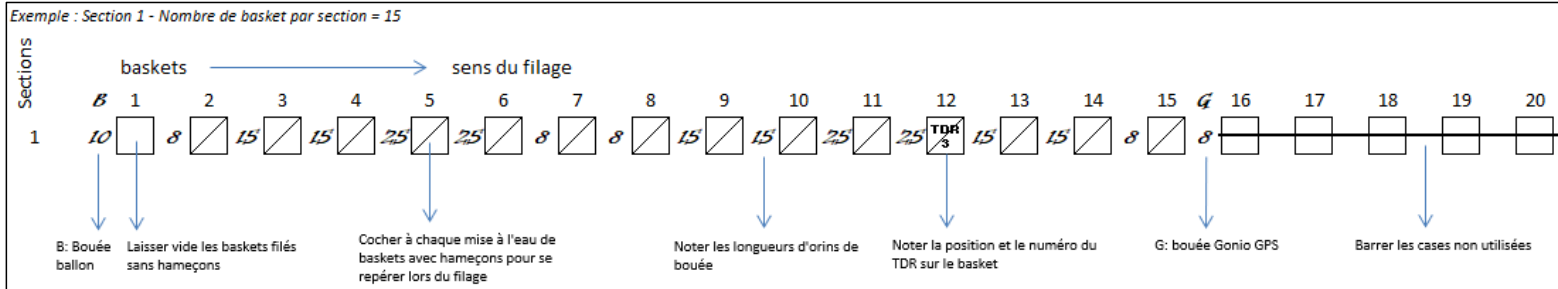
# ANNEXE 4 – Formulaire F-2 : Plan de filage et position des TDR



DCF LL RUN **F-2 : Plan de filage et position des TDR**



MAREE :	OBSERVATEUR :	BATEAU :	N° SET :
---------	---------------	----------	----------



Sections	Baskets → sens du filage																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Recto/verso

# ANNEXE 5 – Formulaire F-3 : Captures



DCF LL RUN F-3 : Captures



MAREE :	OBSERVATEUR :	BATEAU :	N° SET :
---------	---------------	----------	----------

N° PAGE :
-----------

**Statuts<sup>1</sup> :** **A** – Vivant ; **AW** - Actif mais blessé ; **AUSC** - Actif mais survie incertaine ; **D** – Mort ; **DFCO** - Aileron coupé ; **UNK** – Inconnu  
**Devenir<sup>2</sup> :** **KEPT** - Conservé à bord ; **DISC** – Rejeté ; **ESC** – Echappé ; **UNK** – Inconnu  
**Position de l’hameçon<sup>3</sup> :** **EXT** – Extérieur ; **ANF** - Nageoire anale ; **PCF** – Nageoire pectorale ; **CDF** – Nageoire caudale ; **DOF** – Nageoire dorsale ; **BOD** – Corps ; **CHK** – Joue ; **EYE** – Œil ; **BIL** – Rostre ;  
**JAW** – Mâchoire ; **LIP** – Lèvres ; **PAL** – Palais ; **SWA** – Intérieur, avalé ; **THR** – Gorge ; **GIL** – Branchies ; **STO** – Estomac ; **ENT** – Maillé ; **UNK** – Inconnu  
**Type d’hameçon<sup>4</sup> :** **JHO** : J hook, Hameçon américain ; **CIH** – Hameçon circulaire, Hameçon perroquet ; **TEH** – Hameçon Teracima ; **TUH** – Hameçon à thon, Tuna hook  
**Déprédation<sup>5</sup> :** **ISB** – Squallets féroces ; **ODN** – Odontocètes ; **SKH** – Requins ; **SQU** – Calmars ; **SBD** – Oiseaux ; **XXX** – Inconnu  
**Type de mesure<sup>6</sup> :** **FL** – Longueur fourche ; **TL** – Longueur totale ; **SL** – Longueur standard ; **LJFL** – Longueur mâchoire inférieure - fourche ; **DW** – Largeur du disque ; **DML** – Longueur dorsal du manteau ;  
**PD1** – Longueur prédorsal ; **SCL** – Longueur droite de la carapace ; **SCW** – Largeur droite de la carapace

N° Capture	N° Section	N° Basket	Espèce	Statut à la capture <sup>1</sup>	Devenir <sup>2</sup>	Statut au rejet <sup>1</sup>	Position de l’hameçon <sup>3</sup>	Rejeté avec l’hameçon	Type d’hameçon <sup>4</sup>	Taille de l’hameçon	Déprédation <sup>5</sup>	Type de mesure <sup>6</sup>	Taille (cm)	Sexe	Référence photo	Référence échantillon	Commentaire

Recto/verso